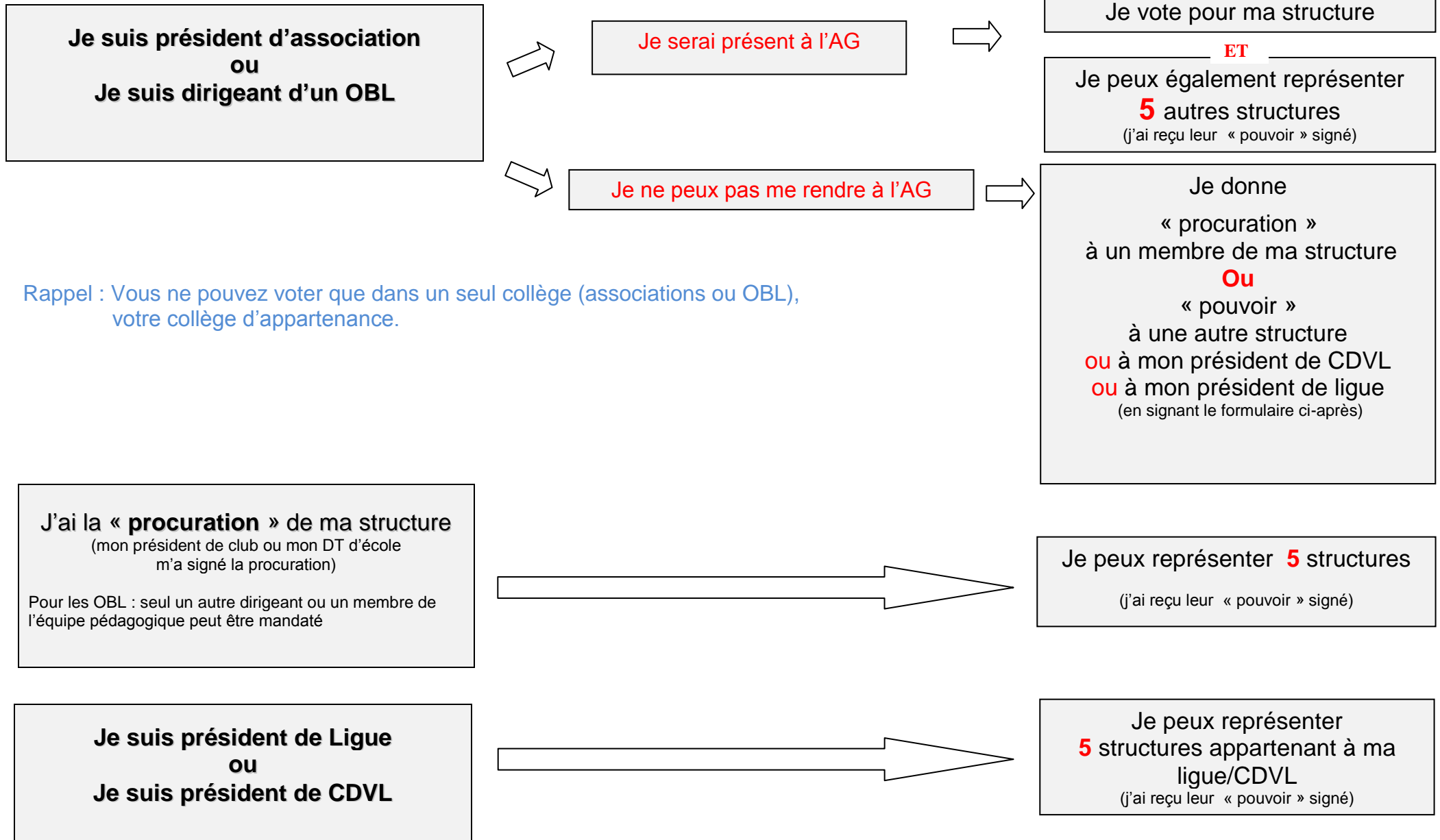




PROCURATION OU POUVOIR Assemblée générale 22 mars 2014





PROCURATION OU POUVOIR Assemblée générale 22 mars 2014

RAPPEL : obligation pour le représentant de la structure ou le mandaté d'être titulaire de la licence de l'année en cours (2014)

Je soussigné(e)

NOM : Prénom : N° de licence FFVL 2013 :

Président(e) de l'association ou Dirigeant de l'OBL

N° de structure :

DONNE « PROCURATION »

à Monsieur ou Madame Licencié(e) FFVL 2014 n°
membre de l'association /ou, pour les OBL, dirigeant ou membre de mon équipe pédagogique

DONNE « POUVOIR »

à l'association affiliée ou à l'OBL agréé sous le n°

à mon CDVL – Nom : n°

à la Ligue

pour me représenter à l'Assemblée générale de la FFVL du 22 mars 2014

SIGNATURE OBLIGATOIRE
DU PRESIDENT OU DU DTE
« Bon pour procuration ou pouvoir »